



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية

**Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics**

نواكشوط في _____

رقم _____

**PROCES VERBAL
N° 36/CNCMP/2023
DU 03/05/2023**

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 03/05/2023 à 14h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP

Etaient absents:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère des Affaires Economiques et de la
Promotion des Secteurs Productifs (CPMP/MAEPSP)**

1^o/- Examen du projet de marché de la Consultation Simplifiée relative à l'acquisition d'un véhicule tout-terrain pour la Cour des Comptes. Réf.: lettre n°013/CPMP/MAEPSP reçue le 02 Mai 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection pa rapport à la décision de la CPMP/MAEPSP approuvant ledit projet de marché.

[Handwritten signatures in blue ink]

2°/- Examen du projet de marché de la Consultation Simplifiée relative à l'acquisition de 3 logiciels pour la Direction générale des Domaines et du Patrimoine de l'Etat. Réf.: lettre n°013/CPMP/MAEPSP reçue le 02 Mai 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection pa rapport à la décision de la CPMP/MAEPSP approuvant ledit projet de marché sous réserve de corriger le crédit d'impots sur la page de garde et à la clause 3 du marché.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Justice (CPMP/MJ)

1°/-

Examen de la demande d'autorisation de la publication d'un avis rendant infructueux l'AAO relatif à la fourniture de 2 véhicules SW 4x4 Diesel (DAO N°01/CPMP/MJ/MAECME/2023). Réf.: lettre n°028/CPMP/MJ; reçue le 28 Avril 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection pa rapport à la décision de la CPMP/MJ rendant ledit DAO infructueux.

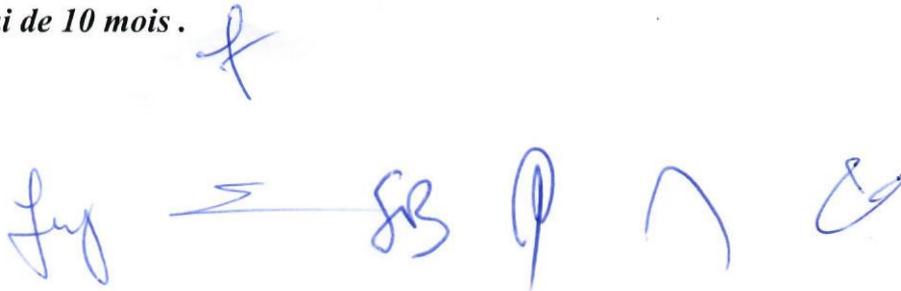
Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)

1°/-

Examen d'un complément d'information au projet de marché passé par entente directe pour le suivi des travaux du projet Nouakchott mobilité Horizons 2026. Réf : lettre N°093/CPMP/MET, reçue le 02 Mai 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant le projet de marché passé par entente directe entre le MET et le Laboratoire National des Travaux Publics (LNTP) pour un montant de 16 843 200 MRU TTC avec un délai de 10 mois .



Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large signature 'f', a signature 'fuy', and several initials 'SB', 'P', 'N', and 'E'.

2°/- **Examen** du projet d'avenant relatif à : Projet d'avenant n°1 au marché n°0256/PI/002/CPMP-MET/2019 relatif au Contrôle et surveillance des travaux de construction de la route benechab-RN4; Réf. : lettre n° 090/CPMP/MET/P reçue le 27-04-2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit avenant.

3°/- **Examen** d'un complément d'information au projet de marché passé entente directe pour l'étude des travaux de réhabilitation et d'aménagement des sections et d'ouvrage hydrauliques de la route Atar-Tidjikja. Réf : lettre N°093/CPMP/MET, reçue le 02 Mai 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant le projet de marché passé par entente directe entre le MET et Laboratoire National des Travaux Publics (LNTP) pour un montant de 1 514 090 MRU TTC avec un délai de 45 jours.

4°/- **Examen** d'un projet de marché passé par entente directe relatif au contrôle et suivi des travaux de réhabilitation et élargissement de la route Nouakchott - Boutilimit - lot3. Réf : lettre N°0091/CPMP/MET, reçue le 27 Avril 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant le projet de marché passé par entente directe entre le MET et Laboratoire National des Travaux Publics pour un montant de 7 115 055 MRU TTC et un délai de 10 mois

Ministere de la transformation Numerique de l'innovation et de Modernation de l'administrastion (CPMP/MTNIMA).

Juy

→

SB

Q

Q

1°/- **Examen** du projet de convention d'entente directe entre MAURIPOST et PNUD pour l'acquisition de 4 véhicules tout terrain et 2 véhicules légers; **Réf. lettre n°08/CPMP/MTNIMA/P reçue le 02 mai 2023.**

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ce dossier pour dépassement budgétaire par rapport à l'estimation prévisionnelle conformément à l'article 63 du décret 083-2022 du 08 juin 2022 portant application de la loi n°2021- 024 du 209 décembre 2021

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

1°/- **Examen** du PPM actualisé du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire au titre de l'année 2023, **Réf : lettre numéro 000110 du 03/05/2023/CPMP/MHUAT reçue le 03/05/2023.**

Décision: Approuvé

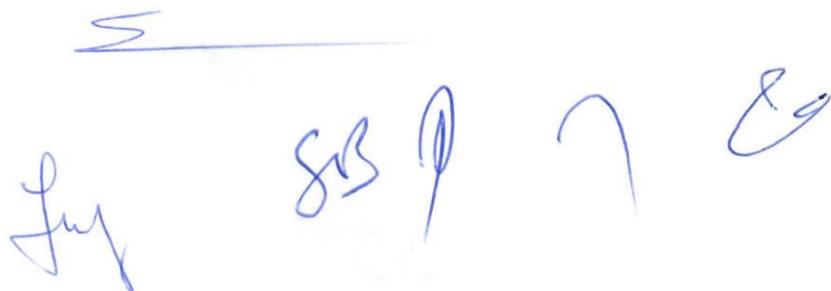
Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

2°/- **Réexamen** du projet d'avenant n°01 au marché n°480/T/84/CPMPSI/2014 pour l'extension des bureaux du Wali, extension de la résidence du wali et construction de la délégation régionale du MHUAT à Rosso (lot n°06); **Réf. : lettre n° 108/CPMP/MHUAT/P reçue le 02-05-2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT, approuvant ledit avenant.

Commission des Marchés du Département de l'Agriculture (CPMP/MA)



1°/- **Réexamen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0241/T/010/CPMP/MDR/2021 relatif aux travaux d'aménagement des cuvettes de culture de décrue dans le Brakna Ouest; **Réf. : lettre n° 113/CPMP/MA/P reçue le 27-04-2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de :

- *fournir une étude réalisée par le bureau de contrôle en collaboration avec les techniciens du PATAM (mentionnée dans la lettre du coordinateur)*
- *justifier les prix proposés pour les travaux supplémentaires dans le DQE de l'avenant car le marché cité ne peut pas être considéré comme référence car, soit les items ne figurent pas dans son DQE, soit leurs prix sont supérieurs à ceux du marché..*

2°/- **Réexamen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0348/PI/049/CPMP/MDR/2021 relatif au suivi et au contrôle des travaux d'aménagement des cuvettes et de consolidation de la digue piste Boghé-Mboyo et ouvrages annexes; **Réf. : lettre n° 114/CPMP/MA/P reçue le 27-04-2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour fournir :

- *un sous détail de la rémunération des experts*
- *un tableau de décomposition des dépenses (frais remboursables)*

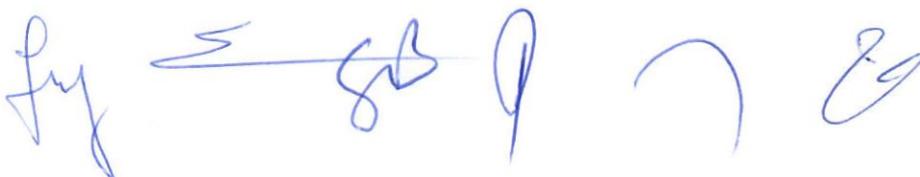
Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA).

1°/- **Examen** d'un rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la réalisation des travaux de construction des barrages d'Oum Nour et de Ghligue Tichilite dans la wilaya de Hodh Echargui. **Réf : lettre N°0152/CPMP/MHA, reçue le 28 Avril 2023.**

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ce dossier pour dépassement budgétaire par rapport à l'estimation prévisionnelle.conformément à l'article 63 du décret 083-2022 du 08 juin 2022 portant application de la loi n°2021- 024 du 209 décembre 2021.

Commission de Passation des Marchés Publics de la SOMELEC (CPMSOMELEC)



1°/- **Examen** du PPM réactualisé de la SOMELEC au titre de l'année 2023, **Réf : lettre numéro 001240 du 02/05/2023/CPMP/SOMELEC reçue le 02/05/2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SOMELEC approuvant ledit PPM réactualisé pour l'année 2023.

Etablissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux (CPMP/ETR-ML)

1°/- **Examen** du projet d'avenant au marché relatif à la construction et réorientation des travaux supplémentaire dans le cadre du lot 11 (Nouadhibou-Lejwad-mheijrat-belwakh), **Réf : lettre n°008/CPMP/ETR-ML reçue le 27/04/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des information fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ETR-ML approuvant ledit avenant.

2°/- **Examen** du projet d'avenant au marché relatif à la construction des travaux supplémentaire à l'école 2 d'Aoujeft (lot 8), **Réf : lettre n°008/CPMP/ETR-ML reçue le 27/04/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ETR-ML approuvant ledit avenant.

LE PRESIDENT

Mohamed Abba EL JEILANY

Les signataires:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP

